



EDITORIAL

Des atlas à la conservation

Au terme de la deuxième année consacrée aux inventaires, la répartition actuelle pour de nombreuses espèces commence à prendre forme. Les efforts de prospection menés en 2010 ont significativement contribué à l'enrichissement des informations sur l'avifaune nicheuse de France. On distingue d'ores et déjà trois catégories d'espèces : celles dont la répartition semble avoir peu ou pas évolué par rapport à l'atlas précédent, et celles qui semblent marquer une expansion ou une régression géographique.

L'année 2011 devra être consacrée à la poursuite de ces inventaires, en mettant l'accent sur la prospection de l'ensemble des mailles, la recherche des indices de reproduction les plus élevés et l'attribution des classes d'abondance. Les espèces sous-représentées (comme certains oiseaux nocturnes) devront par ailleurs faire l'objet de recherches ciblées.

Quatre années d'efforts intenses et poussés pour quelles exploitations et quels objectifs ? Quel est le lien entre un atlas et la conservation des espèces ?

Les informations traitant de la distribution des espèces occupent une place centrale dans la conservation de la biodiversité. Les atlas permettent dans ce contexte la collecte, la documentation et la gestion de données de haute qualité pouvant être valorisées dans un éventail d'applications.

Le niveau premier d'exploitation des données consiste classiquement à publier un atlas présentant la répartition, voire l'abondance, des espèces. Ils constituent ainsi une base pour la détermination des espaces riches en oiseaux ou en espèces patrimoniales.

Les données d'atlas peuvent également servir à l'élaboration des listes rouges, de cartes de distribution pour des guides, ou pour des sujets de recherche. Elles sont par exemple utilisées pour déterminer les préférences climatiques actuelles des espèces et prédire les distributions futures sous scénarios climatiques, par exemple pour 2100.

Les atlas aident à déterminer quelles espèces nécessitent des plans d'action ou de gestion, ils permettent de définir des zones de protection ou d'importance, d'identifier les corridors biologiques actuels et futurs en relation avec l'évolution de l'occupation des sols et de la distribution des espèces.

Les atlas contribuent ainsi de manière significative aux études menées dans le domaine de l'écologie, de la biogéographie et de la conservation en ces temps de grands changements climatiques et d'occupation du sol.

Nidal ISSA

Coordinateur national (nidali.issa@lpo.fr)

SOMMAIRE

Bilan d'étape des deux premières saisons d'inventaires (2009,2010).....	2
Conseils et astuces	2
Cartes thématiques et analytiques.....	5
Cartes temporelles.....	8
Communication et publications.....	9
Actions des coordinations locales : la Bourgogne.....	10
La Corse prend son envol pour l'atlas.....	10
Insolites.....	11
ATLAS DES OISEAUX EN HIVER	
Inventaires quantitatifs.....	12
Actions des coordinations locales.....	13



BILAN D'ETAPE DES DEUX PREMIERES SAISONS D'INVENTAIRES (2009, 2010)

Inventaires et restitution en quelques chiffres

Fin 2010, 75% des mailles ont fait l'objet d'une restitution totale ou partielle des prospections de 2009 et 2010 sur le site atlas-ornitho, soit près de 4 420 mailles sur 5 879.

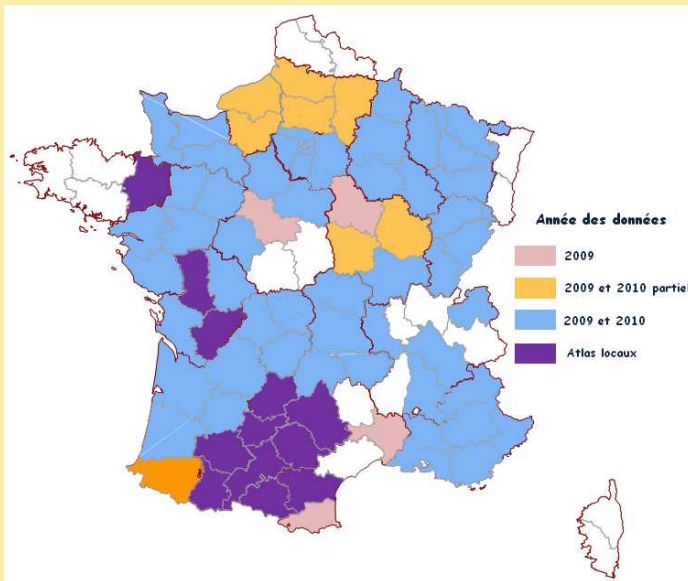


Fig. 1 : Etat des lieux à la mi-octobre de la restitution sur atlas-ornitho des inventaires 2009 et 2010 par département (rose : 2009 ; orange : 2009 et 2010 partiels ; bleu : 2009 et 2010 ; violet : atlas locaux en cours ou terminés).

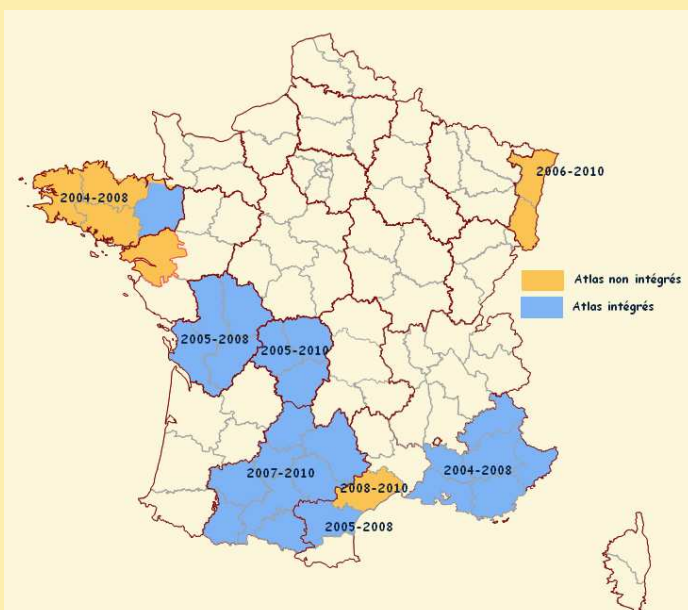


Fig. 2 : Etat des lieux en 2010 de l'intégration des atlas régionaux dans l'AONFM (bleu : intégré ; orange : non intégré)

La valorisation nationale des atlas locaux s'est poursuivie avec l'intégration et la restitution cartographique sur atlas-ornitho de l'Atlas régional des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes (2005-2008), du Limousin (2005-2010) et de Midi-Pyrénées (2007-2010).

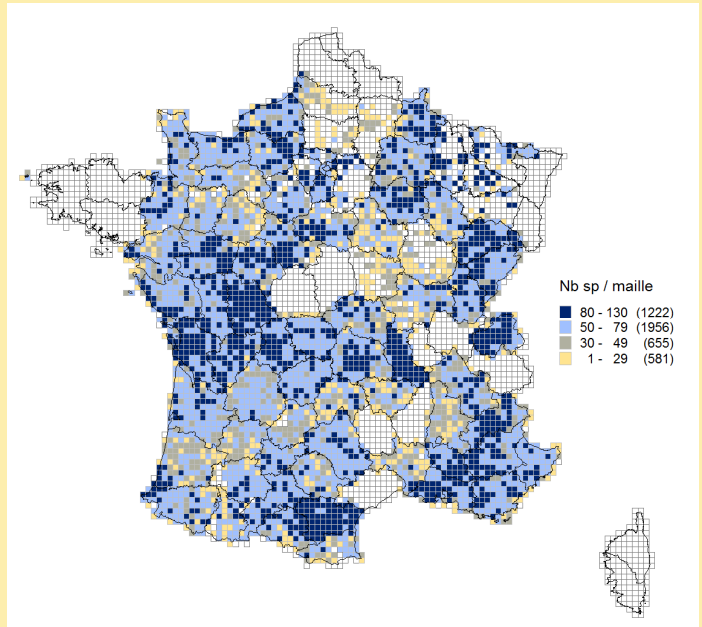


Fig. 3 : Richesse spécifique des espèces nicheuses par maille (données provisoires 2009-2010 et atlas locaux réalisés)

La Fig. 3 présente une classification des mailles en 4 catégories selon le nombre d'espèces nicheuses inventoriées (moins de 30 ; 30 à 49 ; 50 à 79 ; 80 et plus). Il est important de rappeler que le nombre d'espèces nicheuses recensées dans une maille dépend du niveau de prospection, de la diversité des habitats présents et de la richesse de la région biogéographique dans laquelle elle se situe. Au delà de 80 espèces, on peut cependant considérer, dans une majorité des départements, que l'inventaire de la maille est exhaustif. Selon les régions, ce curseur peut toutefois être ajusté en prenant en compte la richesse spécifique moyenne attendue dans les mailles.

CONSEILS ET ASTUCES

TOP 50 : les incontournables

Une liste d'espèces « immanquables », présentes de manière systématique dans chaque maille, peut

être dressée dans chaque région ou département : il s'agit des espèces communes ou très communes, souvent ubiquistes, qu'il convient de rechercher et de noter en priorité lors de l'inventaire des mailles. La liste de ces espèces peut varier sensiblement d'une région à l'autre. Elle ne peut être établie que localement par la structure coordinatrice, pour être mise à disposition des responsables de mailles. La recherche d'indices de reproduction certaine pour ce cortège d'espèces très communes, est par ailleurs souhaitable (Hirondelle de fenêtre et rustique, Moineau domestique, Etourneau sansonnet, Martinet noir, Merle noir, Corneille noire, Tourterelle turque, Pie bavarde, Rougegorge familier...).

Recherche de critères certains

En prenant en compte la phénologie de reproduction des espèces, l'obtention d'indices de reproduction certain est facilitée lorsqu'ils sont recherchés le moment opportun. Dans plusieurs régions, des documents ou des carnets ont été publiés afin d'orienter et de faciliter le travail de recherche de ces indices en fonction des espèces et de leur phénologie de reproduction locale (*le Carnet Ornitho* en Rhône-Alpes, le guide *Conseils et consignes pour l'attribution des codes de nidification en Pays de la Loire...*).

Exemples : plusieurs espèces de fringilles ont généralement une reproduction tardive, si bien que la recherche de familles avec des jeunes fraîchement envolés, particulièrement loquaces aux mois de juin et de juillet permet l'obtention d'un code C12: *jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)*.

En fonction des espèces, l'obtention de critères de reproduction certains peut être orientée sur des recherches d'indices préférentiels.

Exemples :

- pour des espèces cavernicoles nichant dans des emplacements inaccessibles (Martinets, Hirondelle de rivage, Pigeon colombin, Choucas des

tours...), l'observation d'adultes entrant ou quittant fréquemment une cavité, laissant supposer un nid occupé, permet d'obtenir un indice certain (code C13).

- pour des espèces forestières (sittelles, mésanges, grimpereaux, Grosbec casse-noyaux...), l'observation de familles ou de jeunes volants nourris par leurs parents en juin permet d'utiliser le code C12 et C14 comme indices de reproduction certain. Les cris insistants et très audibles des jeunes tout juste sortis du nid s'avèrent très utiles en forêt pour obtenir des indices certains.

- pour les rapaces, la cartographie hivernale des aires, suivie d'un passage le printemps suivant permet généralement de prouver la reproduction à minima de la Buse variable, avec souvent quelques surprises (Autour des palombes, Epervier d'Europe, Hibou moyen-duc, Bondrée apivore, Circaète Jeanle-Blanc...).



Fig. 4 : Hirondelle de rivage (LPO). L'observation d'individus entrant et quittant fréquemment des cavités permet d'attribuer un code C13 (nicheur certain).



Fig. 5 : Autour des palombes (P. Jourde). La cartographie des aires en hiver peut réserver de bonnes surprises le printemps suivant et confirmer la reproduction de nombreux rapaces.

NOVEMBRE-DECEMBRE

- les nids se dévoilent -

La disparition des feuilles à partir de novembre est l'occasion de mettre en évidence dans les mailles la reproduction d'espèces pour lesquelles les nids deviennent aisément repérables et reconnaissables : Pie bavarde, Corneille noire, Chardonneret élégant.

A partir des résultats des inventaires déjà réalisés, vous pouvez identifier les mailles où ces espèces ont été notées avec des indices « possible » ou probable » et les mailles où elles n'ont pas été observées. Un passage rapide sur ces mailles, le long des voies et dans les habitats urbains vous permettra de prouver leur reproduction en utilisant le code C11 (*nid utilisé récemment*).



Fig. 6 : Les nids de pies bavardes (N . Issa) sont souvent construits le long des allées et au bord des routes. Ils sont facilement reconnaissables à leur aspect grossier en forme de boule recouverte d'un dôme.

Optimiser les inventaires : étude des cartes

L'étape préparatoire à l'inventaire atlas d'une maille consiste à étudier minutieusement les habitats présents sur une carte IGN (parfois jusqu'au moindre détail), afin de lister les espèces attendues et à rechercher. Cependant, la réalité réserve souvent quelques surprises (espèce attendue mais introuvable malgré la présence d'habitats favorables ou à l'inverse, la découverte d'espèces nicheuses localement/nationalement rares ou inconnues dans le

secteur inventorié).

- La première étape consiste à dresser la liste des habitats par grandes entités ainsi que leur déclinaison en sous entités : forêt (chênes, conifères, mixtes...) ; milieux ouverts (cultures (céréales, vignes...), prairies, friches, landes) ; semi-ouvert (zones buissonneuses, bocage, zones en régénération...) ; zones humides (étangs, cours d'eau, plans d'eau) ; bâti (zones urbaines, constructions) ; autres (zones rupestres...).

- La seconde consiste à identifier des éléments particuliers présents dans la maille et permettant de rajouter des espèces, ou de prouver la reproduction de certaines autres plus facilement.

Exemples :



Les constructions fluviales comme des moulins accueillent souvent la nidification de la Bergeronnette des ruisseaux voire du Cincle plongeur.



Des sites d'exploitation comme des carrières ou des sablières sont souvent occupées par des hirondelles de rivage, des guêpiers d'Europe...



Les étangs forestiers sont susceptibles d'accueillir des couples isolés ou de petites colonies d'ardéidés, un couple de Grèbe castagneux ou de Gallinule poule-d'eau.

CARTES THEMATIQUES ET ANALYTIQUES

L'objectif premier d'un atlas est de déterminer la répartition des espèces sur un territoire.

A partir des informations recueillies par les atlas, il est également possible d'établir des cartes de distribution agrégées qui traitent un ensemble d'espèces partageant des paramètres communs (même habitat, même statut de conservation, même catégorie¹...). Ces cartographies permettent d'identifier les zones géographiques importantes ou dominantes pour des groupes d'espèces (ex : espèces spécialistes d'un type d'habitat, espèces d'intérêt patrimonial ou prioritaire...) ou de mesurer leur évolution au cours des atlas successifs.

REPARTITION EN FONCTION DE L'HABITAT

Les espèces communes faisant l'objet de suivis annuels et standardisés (ex : le Suivi Temporel des Oiseaux Communs) peuvent être regroupées en 4 catégories si on considère le type d'habitat qu'occupe la majorité des individus détectés : les espèces spécialistes des milieux agricoles, des milieux forestiers, des milieux bâtis, et les espèces généralistes.



Fig. 7 : Le Pouillot véloce (J.-M. Thibault) est l'une des 29 espèces communes considérées comme spécialistes des milieux forestiers en Europe par l'EBCC

Les fig. 8 et 10 correspondent aux cartes de synthèse indiquant, par maille, le nombre d'espèces spécialistes des milieux forestiers et agricoles. Le choix de ces espèces (29 forestières et 35 agricoles) se réfère à la liste des oiseaux communs classés par typologie de l'habitat, définie par l'EBCC Pan-European Common Bird Monitoring Scheme (PECBMS).

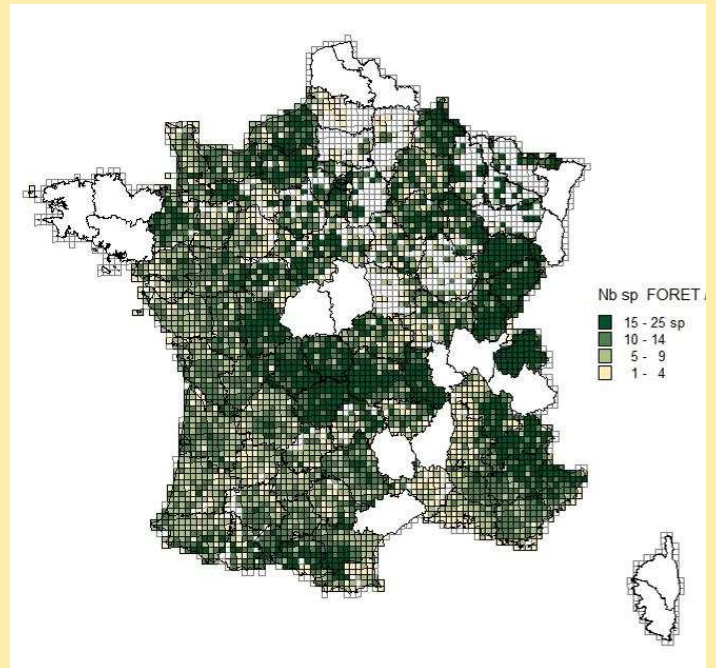


Fig. 8 : Carte provisoire du nombre d'espèces spécialistes des milieux forestiers par maille (données de 2009 et 2010), à comparer à la fig. 9.

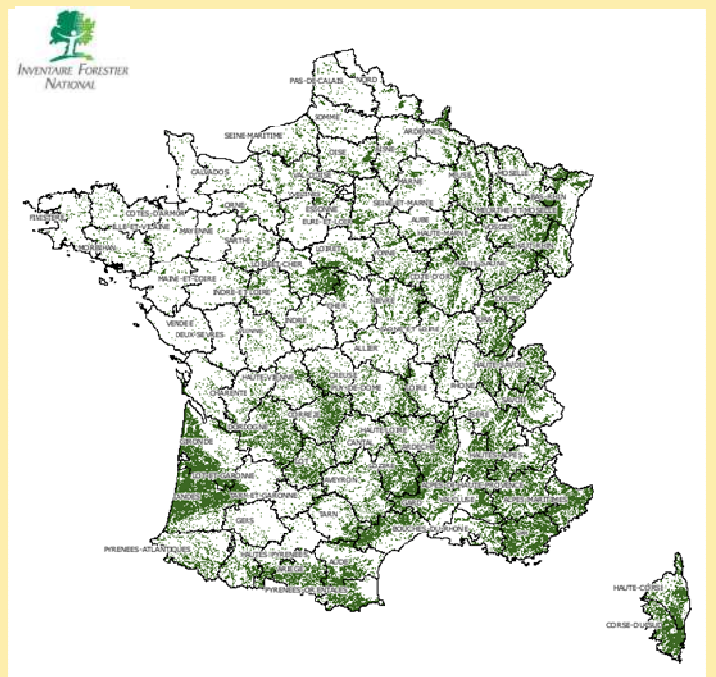


Fig. 9 : Carte du couvert forestier en France d'après l'Inventaire Forestier National (IFN) : <http://www.ifn.fr/carto/carto/afficherCarto>.

¹ : Espèces autochtones, exotiques, acclimatées...

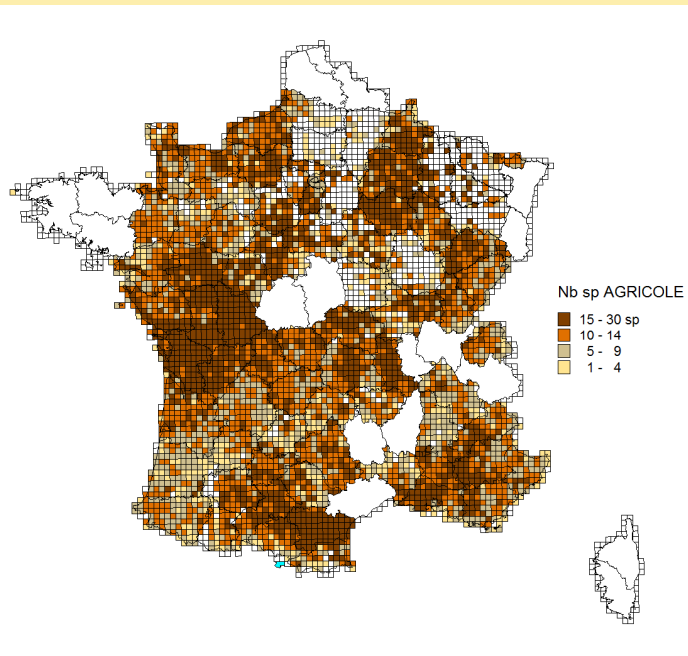


Fig. 10 : Carte provisoire du nombre d'espèces spécialistes des milieux agricoles par maille (données de 2009 et 2010), à comparer à la fig. 11.

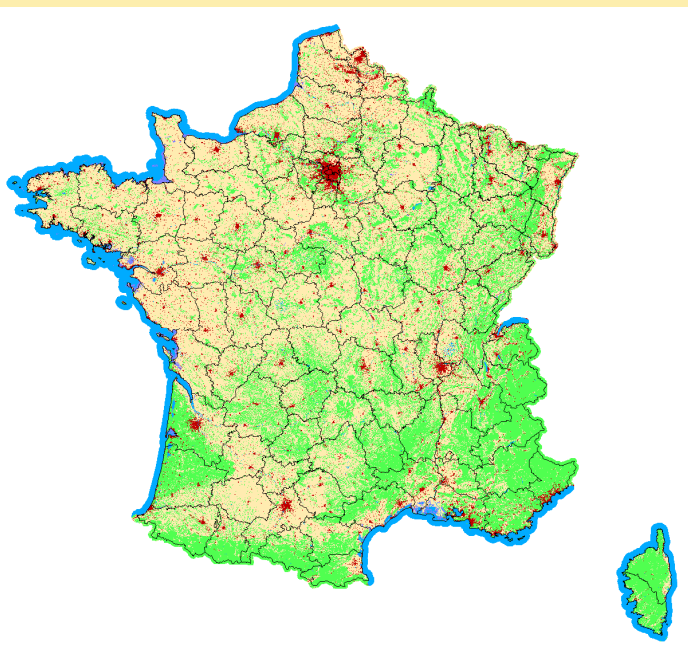


Fig. 11 : Occupation des sols au niveau 1 du Corine Land Cover 2006.

REPARTITION EN FONCTION DU STATUT DE CONSERVATION

Le statut de conservation d'une espèce est un indicateur permettant d'évaluer le niveau de son risque d'extinction à un moment donné. Ce statut est susceptible d'évoluer en fonction de l'augmentation ou de la diminution des menaces qui pèsent sur son existence.

La réalisation de cartes agrégées d'espèces partageant un même statut permet de déterminer les régions d'importance pour des espèces en mauvais état de conservation (espèces en Annexe I de la Directive Oiseaux, liste rouge UICN...). Associée à la cartographie des espaces protégés ou du réseau Natura 2000 (fig. 12), elle permet de mesurer l'importance de ces zones pour les espèces au statut précaire.

La comparaison de cartes agrégées issues des données d'atlas successifs permet aussi de mesurer dans le temps la perte ou le gain du nombre global d'espèces dont le statut de conservation est jugé défavorable.

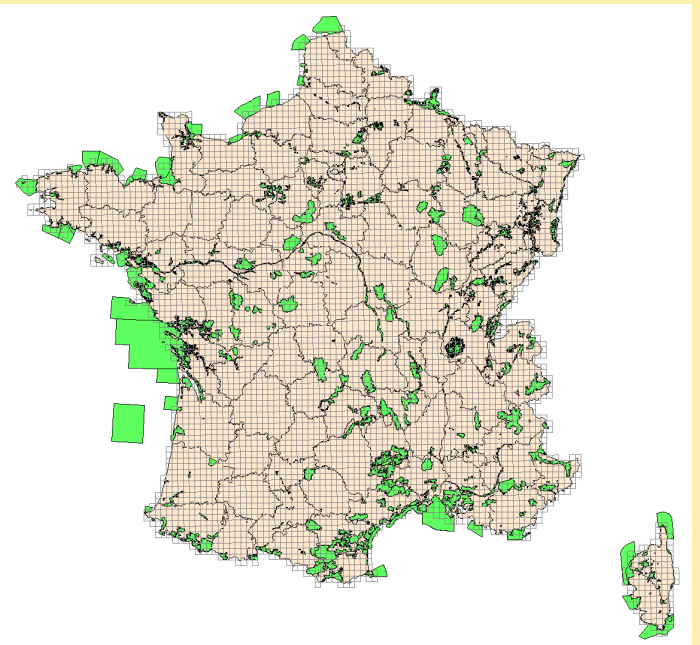


Fig. 12 : Réseau Natura2000 et maillage atlas L93 10 x 10 Km



Fig. 13 : Sterne pierregarin juvénile (N. Issa). La Sterne pierregarin est l'une des 95 espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux se reproduisant en France.

En France, la carte provisoire (2010) du nombre d'espèces nicheuses de l'Annexe I de la « Directive Oiseaux » par maille (fig. 14), issue des données de l'AONFM, montre l'importance nationale de la Camargue pour tout un cortège de ces espèces : 20 mailles situées en totalité ou en partie dans ce territoire remarquable présentent plus de 20 espèces de l'An. I avec un maximum national de 36 espèces pour les mailles E083N627 et E083N626 localisées sur la commune d'Arles. La fig. 14 met plus généralement en évidence l'importance des zones littorales (méditerranéennes et atlantiques) et humides (régions d'étangs comme le Forez ou des grands fleuves comme la Loire) en raison du nombre élevé d'espèces coloniales inscrites à l'An. I se reproduisant dans ces zones.

les espèces d'origine captive ou dont l'origine sauvage n'est pas établie.

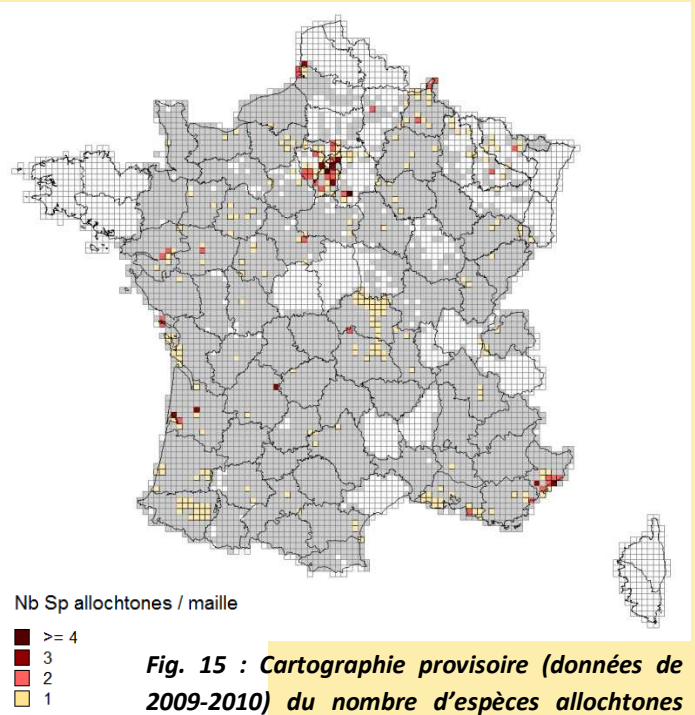


Fig. 15 : Cartographie provisoire (données de 2009-2010) du nombre d'espèces allochtones par maille (1 ; 2 ; 3 ; >= 4).

La fig. 15 indique, par maille, le nombre d'espèces allochtones, c'est-à-dire non originaires de notre domaine géographique, implantées en France. Deux grands foyers peuvent être distingués en Ile-de-France et sur le littoral des Alpes-Maritimes. La présence des espèces allochtones est diffuse sur le reste du territoire avec quelques noyaux de concentration en Baie de Somme (80), ou autour du Bassin d'Arcachon (33).

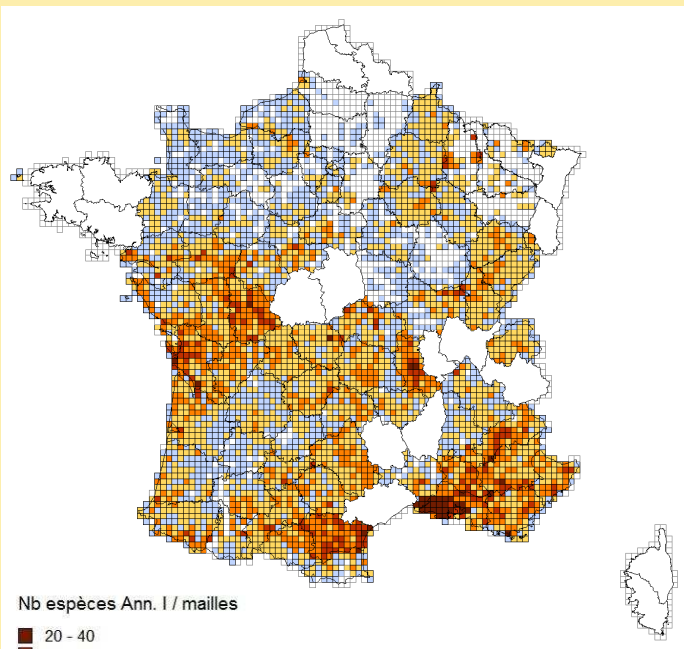


Fig. 14 : Cartographie provisoire du nombre d'espèces de l'An. I de la « Directive Oiseaux » par maille (données de 2009 et 2010).

REPARTITION EN FONCTION DE LA CATEGORIE

Les espèces observées en France sont classées en catégories selon leur origine naturelle ou introduite sur le territoire métropolitain. La catégorie A rassemble les espèces présentes à l'état sauvage, la catégorie C les espèces introduites ayant fait souche et se reproduisant en milieu naturel sans apports d'origine humaine et les catégories D et E



Fig. 16 : Le Cygne noir (A. Audevard) est une espèce allochtone nichant désormais en France.

CARTES TEMPORELLES

Bernache du Canada *Branta canadensis*

La Bernache du Canada est une espèce nord-américaine introduite à partir des années 1960 dans le Pas-de-Calais. Elle commence à s'implanter et se reproduire avec succès dans plusieurs régions au cours des années 1970 et 1980 : Ile-de-France, Allier et le Puy-de-Dôme. Au cours de la période 1980-2010, l'expansion géographique et démographique s'accroît, jusqu'à la jonction progressive des différents noyaux de population. L'effectif nicheur s'élevait à 200-250 couples recensés en 2006 (Dubois, 2007) pour un total de presque 5000 individus.

La superposition des cartes de répartition du nouvel atlas et de l'AONFM (données 2009-2010) illustre l'expansion de la Bernache du Canada suite à une dissémination à partir des noyaux existants et l'apparition de nouvelles implantations (fig. 17).

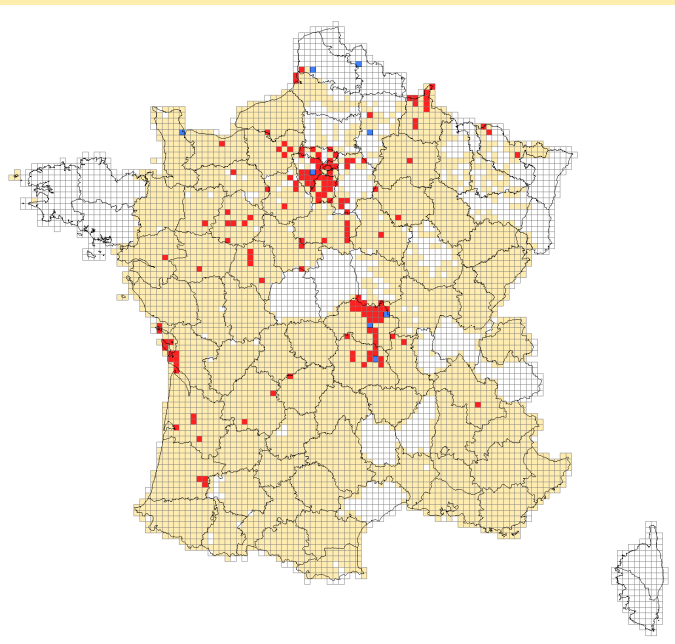


Fig. 17 : Répartition provisoire de la Bernache du Canada lors de l'Atlas (1985-1989) (mailles bleues) et lors de l'AONFM (mailles rouges). L'expansion géographique de cette espèce entre les deux atlas est manifeste.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

En France, la Cigogne blanche nichait traditionnellement dans le nord-est du pays (Alsace et Mosel-

le). Dans les années 1980, l'espèce s'installe sur la façade atlantique et forme de nouveaux et d'importants bastions, de la Loire-Atlantique aux Landes et en Normandie. Elle s'implante également durant cette période en zone méditerranéenne et de manière plus dispersée dans des régions continentales (Limousin, Auvergne, Bourgogne). L'extension de l'aire de distribution nationale depuis les années 1970 est allée de pair avec un accroissement spectaculaire de la population (de 16 couples en 1975 à 1618 en 2009) (fig. 19). Les effectifs nicheurs se concentrent aujourd'hui dans les bastions alsaciens historiques, en Charente-Maritime et en Aquitaine. La fig. 18 montre la colonisation de nouveaux territoires en Normandie, sur la façade atlantique et méditerranéenne à partir de la dissémination des premiers noyaux de population.

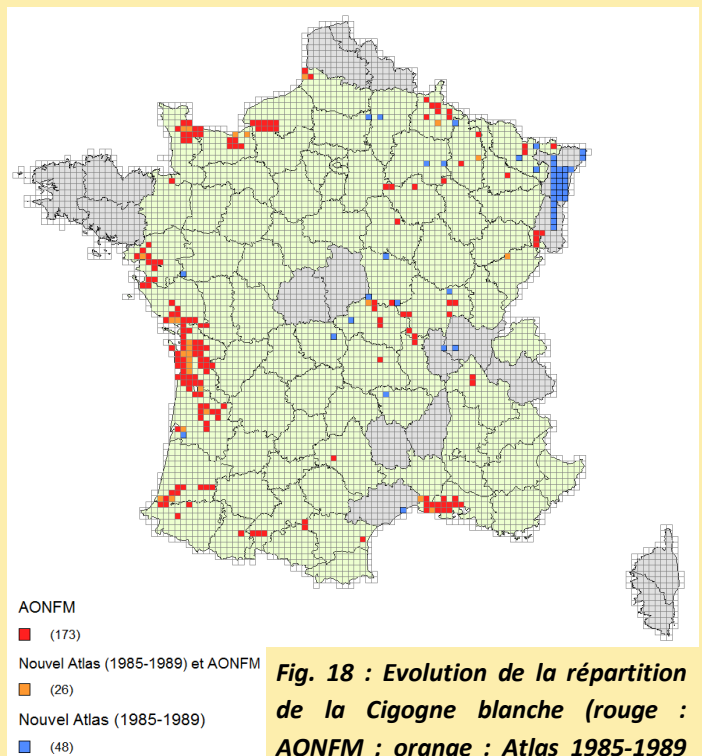


Fig. 18 : Evolution de la répartition de la Cigogne blanche (rouge : AONFM ; orange : Atlas 1985-1989 et AONFM ; bleu : Atlas 1985-1989)



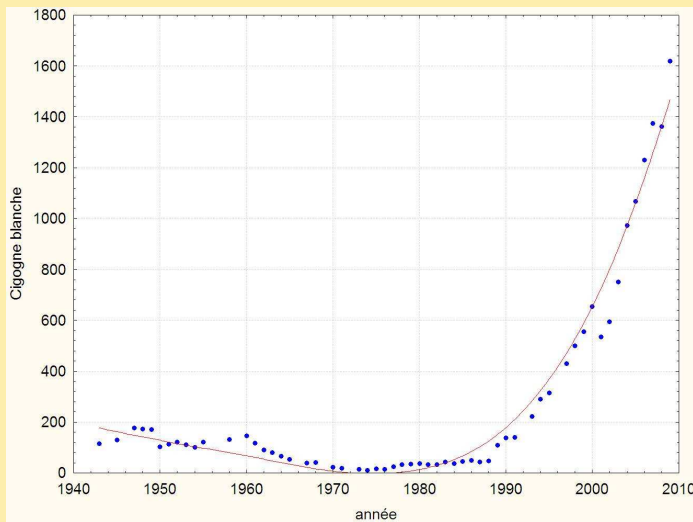


Fig. 19 : Evolution de la population nicheuse (en nombre de couples) de la Cigogne blanche depuis le milieu du XX^{ème} siècle à nos jours.

COMMUNICATION ET PUBLICATIONS

Plaquette atlas

Une plaquette de présentation et d'information atlas a été éditée en septembre 2010. Elle donne la définition d'un atlas ornithologique, décrit brièvement le contexte de l'AONFM et présente succinctement les raisons de son lancement, la méthode employée et les objectifs visés, illustrés à travers deux exemples.

Tirée à 5 000 exemplaires, cette plaquette a été diffusée à l'ensemble des coordinations régionales et départementales.

Rubrique « oiseau du trimestre »

Une rubrique trimestrielle est consacrée dans chaque numéro de la revue *L'Oiseau Mag* à une espèce nicheuse en France. Cette rubrique présente la distribution nationale de l'espèce, ses statuts et son état de conservation, la tendance de ses populations et les raisons de son déclin ou de son expansion éventuelle. Elle est accompagnée de la carte provisoire de répartition et du statut de reproduction réalisée d'après les données de l'AONFM et restituées dans la base atlas-ornitho.

Dossiers thématiques

Un dossier thématique consacré aux Pcidés (inventorier et déterminer les abondances des Pids)

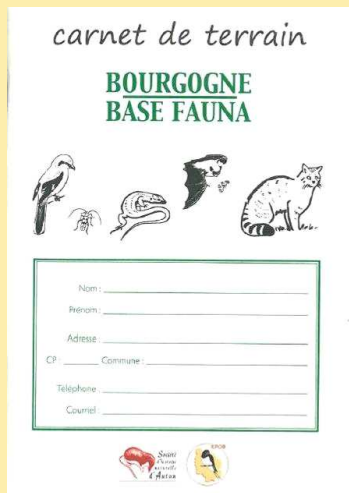
a été mis à disposition des observateurs. Basé sur les Cahiers d'Habitats Oiseaux, il présente pour les 9 espèces de Pids nichant en France, les informations utiles sur l'habitat, la reproduction et les densités moyennes afin d'aider les responsables de maille à déterminer les classes d'abondance de ces espèces.

ACTIONS DES COORDINATIONS LOCALES : LA BOURGOGNE



Dans plusieurs régions, des initiatives locales ont été engagées et des outils d'information ou de communication développés pour accompagner et orienter les observateurs dans la démarche atlas.

En Bourgogne, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et l'association EPOB (Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne), coordinateur régional de l'AONFM, ont conçu et lancé le 22 avril 2010, un carnet de terrain gratuit à destination des naturalistes et des observateurs de la nature. Ce carnet est destiné à faciliter la prise de note des observations qui sont ensuite saisies dans la Bourgogne Base Fauna. Un tableau détaillant la codification des critères atlas définis par l'AONFM est présent en dernière page du carnet en tant qu'aide mémoire.



Réunion des coordinateurs locaux

A l'initiative de l'EPOB, coordinateur régional pour la Bourgogne, une réunion atlas réunissant l'ensemble des coordinations locales (AOMSL, SOBA Nature Nièvre, LPO Côte-d'Or, LPO Yonne et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun), la coordination nationale et Bernard Frochot (COPIL Atlas), s'est tenue le 06 novembre 2010 dans le Parc Naturel Régional du Morvan.

Cette rencontre interdépartementale avait pour objectifs :

- de présenter l'état d'avancement des inventaires et le niveau de participation au terme des deux

- premières années,
- d'harmoniser l'attribution des codes atlas entre les départements,
- de présenter les mailles et les espèces devant faire l'objet de prospections accrues en 2011 et 2012.

d'évoquer les difficultés rencontrés.

LA CORSE PREND SON ENVOL POUR L'ATLAS

(Richard Destandau / coordinateur de la Corse)

Le top départ des prospections a été lancé le 8 mai 2010 par l'Association des Amis du PNRC-Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Corse (CREN Corse). A l'occasion d'une réunion de présentation du projet, une quinzaine d'ornithologues des plus confirmés aux avides débutants ont pu authentifier leur participation à l'atlas, coordonnée par le CREN Corse, grâce au soutien financier de la DREAL Corse.

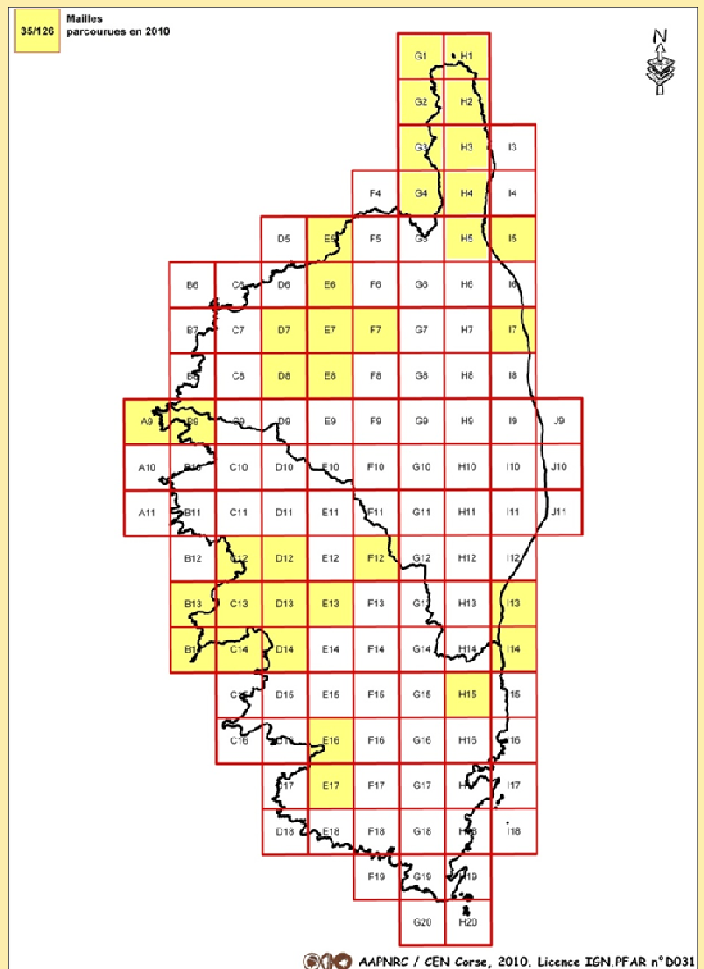


Fig. 20 : Maillage Atlas pour la Corse et état des lieux des inventaires en 2010.

Selon le maillage, 126 mailles recouvrent l'île et cette année, 35 mailles ont été parcourues. A ce jour, plus de 2000 observations ont été réalisées et recueillies par le CREN-Corse. La transmission et l'intégration des données aux coordinateurs nationaux devraient être achevées pour la fin de l'année toute proche.

Le CREN Corse espère que les années suivantes vont permettre une continuité du projet et une participation accrue. Elle espère également que les nombreux « visiteurs occasionnels » et « visiteurs réguliers » augmenteront la connaissance des oiseaux nicheurs de l'île par leur participation.

Pour tout renseignement merci de contacter :

Richard Destandau : 06.73.06.33.17 – richard.destandau@espaces-naturels.fr

INSOLITES

Première reproduction d'une Bergeronnette citrine *Motacilla citreola* en France

(Olivier Paris / LPO Champagne-Ardenne)

Les prospections pour l'Atlas peuvent réserver de bonnes surprises ! Pour obtenir un indice de nidification "certain" pour les espèces de ma commune (Courteranges, Aube), j'ai été amené à multiplier les sorties et à détailler davantage les comportements des oiseaux. L'occasion pour moi de découvrir un couple nicheur mixte Bergeronnette citrine x Bergeronnette printanière - une première en France - qui mènera 3 jeunes hybrides à l'envol.



Fig. 21 : Bergeronnette citrine femelle (O. Paris). L'espèce s'est reproduite pour la première fois en France en 2010.

En Europe, la Bergeronnette citrine est une espèce orientale qui se reproduit principalement en Ukraine, en Biélorussie et en Russie. De petites populations sont installées dans les pays Baltes, en Finlande, en Pologne, à l'ouest jusqu'en Allemagne. Le statut de conservation de l'espèce est jugé favorable, avec une stabilité voire une expansion géographique et démographique en Europe.

NOUVEL ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE MIDI-PYRENEES

- Appel à photographies -

Le nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées paraîtra au 1er trimestre 2012. Nature Midi-Pyrénées, coordinateur de ce projet réalisé en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'ornithologie régionale, est actuellement à la recherche de photographies (espèces et milieux) permettant d'illustrer l'ouvrage.

Pour toute d'information ou précision sur les modalités de contribution, n'hésitez pas à contacter Jean Ramière : j.ramiere@naturemp.org ou par téléphone au 05.34.31.31.97.33

site internet :

http://www.premiumwanadoo.com/naturemp/ATLAS_ORNITHO/index.html



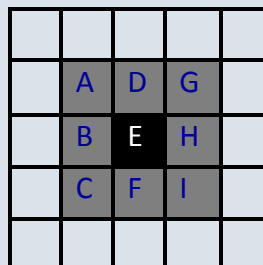
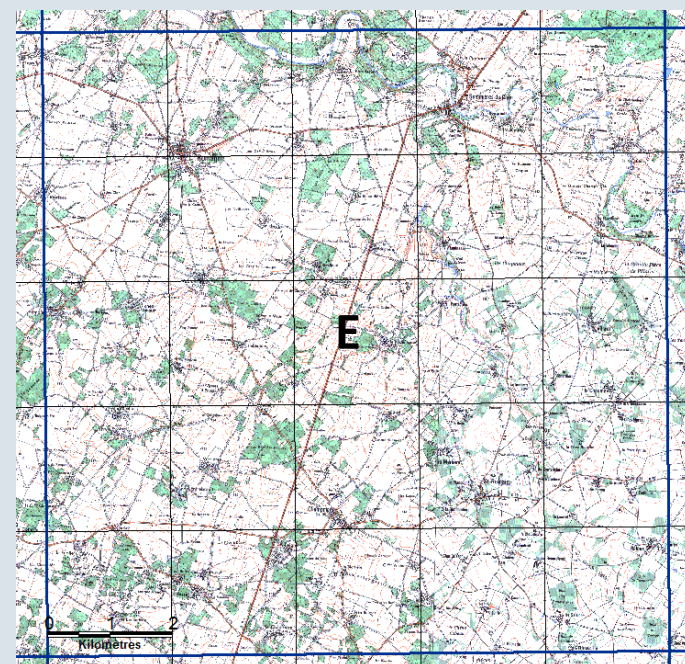
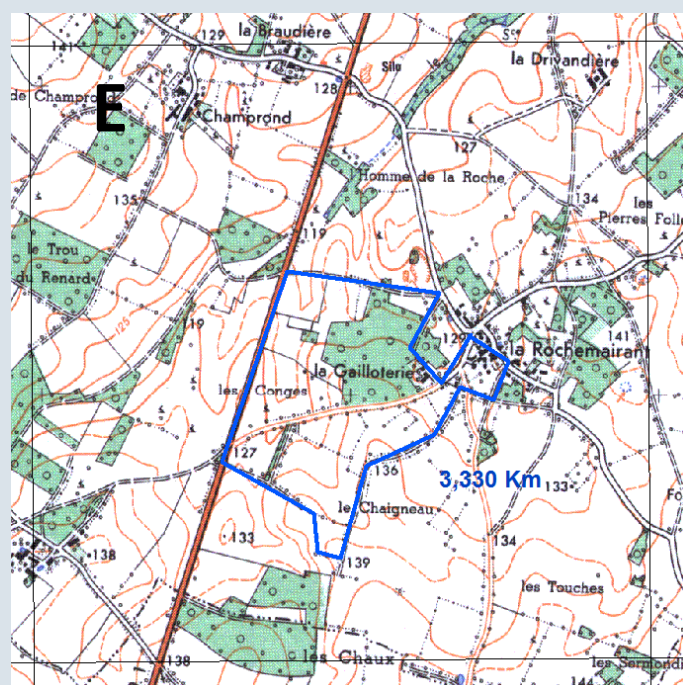


Fig. 1 : Maille atlas 10x10 Km décomposée en 25 carrés de 2x2 Km. Le transect est défini dans le carré central (E).



N° maille 10x10 Km	N° carré 2x2 Km
E049N657	E



Code Habitat	Longueur (m)
A (Forêt/bois)	370
D1 (Milieux agricoles intensifs)	2600
E (Milieux bâtis ou urbanisés)	380

Parallèlement à l'AONFM, un atlas des oiseaux en hiver a été lancé en 2009 par le Comité de pilotage ATLAS. Il se présente comme le miroir de ce dernier pour la période hivernale.

L'atlas des oiseaux en hiver se déroule sur **4 années d'inventaire** à compter de l'hiver 2009-2010 et jusqu'à l'hiver 2012-2013. La période d'inventaire se situe entre le **1^{er} décembre et le 31 janvier**, afin de limiter l'influence des derniers et premiers passages migratoires. Le protocole est très simple; il s'agit d'établir une liste des espèces présentes à la maille. Les inventaires prennent en compte toutes les espèces observées lors de cette période, quelque soit leur comportement et leur statut.

Le carroyage reprend celui adopté pour l'AONFM (projection **Lambert 93 avec un maillage de 10x10 km**).

INVENTAIRES QUANTITATIFS

Les inventaires quantitatifs se basent sur la réalisation d'un itinéraire de recensement (transect) parcouru deux fois au cours d'un même hiver (décembre et janvier). Ce transect doit être défini à l'intérieur d'un carré échantillon de 2x2 Km, situé au centre de chaque maille 10x10 Km. Il peut se présenter sous la forme d'une boucle ou d'un linéaire. Dans le second cas, la fin du parcours peut se situer à l'extérieur du carré central d'où il a commencé.

D'une longueur comprise entre 2 et 4 Km, il doit être représentatif des habitats présents dans la maille 10x10. La réalisation de transects doit concerner **au moins 10% des mailles par département**, idéalement répartis de manière homogène (échantillonnage en damier).

COMPTAGE DES DORTOIRS

Le comptage ou l'estimation des effectifs des grands dortoirs hivernaux de Pinsons du Nord, d'Étourneaux sansonnets, de pigeons ramiers et le pigeons colombins sont demandées à la maille. La cartographie nationale de ces dortoirs au cours des atlas successifs permettra d'apprécier leur stabilité dans le temps, et de croiser leur présence et leur répartition avec des paramètres géographiques, de température, d'habitat...



© Aurélien Audevard

Cas particulier

Lorsque sur une partie du trajet, le transect sépare deux types d'habitats (fig. 2) sur une distance donnée, celle-ci devra être divisée par deux et être comptabilisée pour les deux habitats.

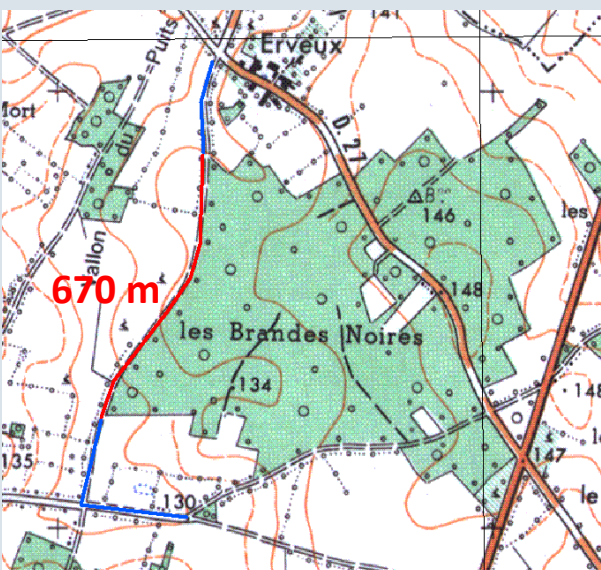


Fig. 2 : Exemple d'un transect séparant sur une partie de son trajet deux habitats distincts (tracé rouge)

Ex : Sur la fig. 2, une portion du transect sépare sur 670 m un habitat forestier (A) et un milieu agricole intensif (D1). On affectera donc 335 m ($670 / 2$) aux habitats A et D1.

ACTIONS DES COORDINATIONS LOCALES

Atlas des oiseaux en hiver en Poitou-Charentes

« Surfant » sur la dynamique nationale, les associations ornithologiques et naturalistes de Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, Charente-Nature, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, LPO Charente-Maritime), se lancent, sous la coordination de la LPO17, dans un atlas régional des oiseaux en hiver, dont les inventaires porteront sur les 3 prochains hivers. Le protocole d'étude reprend et se cale sur les objectifs définis dans le projet national. Des objectifs complémentaires, répondant à des spécificités et à des ambitions régionales, viennent compléter le cadre global de cet atlas (enquête participative « Devine qui vient à la mangeoire ? », dénombrement des dortoirs de Hiboux des marais et moyens-ducs, ardèdes et busards, dénombrement des rassemblements de vanneaux huppés et pluviers dorés). Autre ambition affichée par cet atlas, la réalisation de transects quantitatifs sur 100% des mailles contre un minimum de 10% demandé dans le protocole national. Ce projet bénéficie du soutien financier du Conseil Régional du Poitou-Charentes, de l'Union Européenne et de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes.



PARTENAIRES :

